# INFO MILLE-ISLES



### ANNULATION DES ÉVÉNEMENTS POUR L'ÉTÉ

Afin de respecter les consignes émises par le gouvernement du Québec, prenez note que tous les événements qui devaient se dérouler avant le 31 août, incluant la fête de Mille-Isles et la journée de l'environnement, ont dû être annulés. La mesure concerne à la fois les activités publiques sportives et culturelles qui occasionnent un rassemblement.

### **SERVICES MAINTENUS**

Malgré les mesures exceptionnelles visant à limiter la propagation du virus, tous les services municipaux sont maintenus et plusieurs employés assument leurs tâches en télétravail. Étant donné la situation, certains délais peuvent être plus longs et nous tenons à nous excuser pour les désagréments que cette crise sanitaire peut occasionner sur le temps de traitement des demandes.

### ÉMISSION DE PERMIS ET CERTIFICATS PAR COURRIEL

Dans le but de faciliter les démarches avec les citoyens durant la période de distanciation, il est désormais possible d'envoyer vos demandes de permis par courriel aux inspecteurs. Les formulaires à remplir ainsi que la liste des documents à fournir sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité dans la section Urbanisme et Environnement, onglet Urbanisme et sous-onglet Permis et certificats. Le paiement des permis peut être fait par carte de crédit par téléphone et les signatures électroniques sont temporairement autorisées.

### **NOUVEAU SERVICE D'ALERTE AUTOMATISÉ (SAA)**

Afin de rejoindre rapidement la population lors de situations d'urgence, la Municipalité s'est dotée d'un Service d'alerte automatisé (SAA) qui achemine instantanément des messages vocaux par téléphone, ainsi que des messages SMS (texto) et/ou courriels. Une alerte est envoyée aux résidents inscrits sur la liste, selon le secteur concerné, ou à l'ensemble de la Municipalité le cas échéant. En étant informé, vous pouvez accomplir les premiers gestes qui seront les plus déterminants pour assurer votre propre sécurité, celle de votre famille et la sauvegarde de vos biens. De plus, vos informations demeureront confidentielles et serviront uniquement à communiquer avec vous lors d'une alerte.

Pour vous inscrire ou pour toutes questions relatives à notre service d'alerte automatisé (SAA), visitez le site Internet de la Municipalité de Mille-Isles ou contactez-nous au 450 438-2958.



### **INFOLETTRE - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC**

Inscrivez-vous en ligne en cliquant sur **Infolettre** en haut à droite de l'écran : www.mille-isles.ca



### PAGE FACEBOOK

Visitez, aimez et partagez la page Facebook : Municipalité de Mille-Isles.

# **MOT DU MAIRE**

Édition mai 2020

Bonjour à tous,

Nous commençons à entendre de bonnes nouvelles de notre premier ministre et de son équipe de guerre. Notre région, qui vous concerne tous, a été à l'écoute des directives sanitaires et nous devons continuer à les suivre dans le déconfinement progressif qui sera notre prochain défi.

Parmi les sujets prioritaires soulevés par cette crise sanitaire se trouve le besoin criant d'avoir accès à un service Internet haute vitesse. Les gouvernements fédéral et provincial ne cessent de dire à quel point c'est un service essentiel et que les budgets sont disponibles. Tout cela est vrai et nous leur accordons le mérite d'avoir mis de l'avant les enveloppes budgétaires pour y arriver.

### Alors, où est le problème?

Lors de la séance d'information donnée par Fibre Argenteuil au mois de février dernier, la MRC d'Argenteuil a informé les citoyens des délais qu'elle doit respecter pour avoir droit aux subventions accordées par les gouvernements. Le problème est que Bell Canada tarde à délivrer les permis d'utilisation de leurs infrastructures. Les processus internes de cette entreprise sont lourds et les délais de réponses sont extrêmement longs. Très souvent, les travaux de mises aux normes des structures demandées sont disproportionnés par rapport à un simple ajout de fibre optique. De plus, ces mises aux normes sont aux frais des demandeurs, notamment la MRC d'Argenteuil et tous les contribuables.

À la suite d'une récente réunion téléphonique entre les maires, le député fédéral M. Stéphane Lauzon explique que Bell Canada semble jouer un jeu avec le gouvernement. Cette manœuvre a pour effet de créer des délais déraisonnables pour toutes les MRC et les instances gouvernementales, qui s'attardent à installer l'Internet haute vitesse là ou Bell a carrément décidé de passer outre, faute de rentabilité. Notre député précise que le gouvernement est en négociations avec Bell Canada, mais que cette dernière évoque la sécurité des employés pour justifier les besoins d'analyse pour chaque demande déposée (chaque poteau). Ironiquement, Bell Canada n'a aucun problème à passer leurs nouveaux filages sur ces mêmes poteaux, car ils se donnent une dérogation.

Le CRTC s'avère impuissant à forcer Bell d'aider la collectivité (nous) qui avons supporté, subventionné et qui subventionne encore aujourd'hui ce réseau, car celui-ci est un service essentiel. Par ailleurs, Bell était censée entretenir le réseau incluant les poteaux, mais ne l'a pas fait semble-t-il. Est-ce à tous les citoyens de payer pour la reconstruction du réseau de ce géant de l'industrie, un réseau qui leur appartient?

L'ensemble des dirigeants politiques affirment que l'Internet haute vitesse est un service essentiel, si précieux durant la crise de la COVID-19, tandis que Bell Canada nous empêche de compléter les réseaux dans des délais facilement atteignables basés sur le risque pour la sécurité de leurs employés. Quel paradoxe. Peut-être que le gouvernement fédéral devrait cesser les négociations et envisager d'autres solutions pour le bien de tous. À titre d'exemple, le gouvernement peut prendre la responsabilité pour la sécurité des travailleurs affectés à ces travaux ou subventionner les assurances de ceux-ci. Bell ou le fédéral doit accorder une dérogation universelle pour que l'installation du réseau pour tous les citoyens se fasse le plus vite possible.

Si rien n'est fait par le fédéral, les résidents d'Argenteuil, dont les citoyens de Mille-Isles, devront attendre beaucoup plus longtemps que nécessaire. Je me pose la question suivante : si chaque utilisateur Internet de Mille-Isles envoyait une demande d'intervention à notre député fédéral, M. Stéphane Lauzon, est-ce que cela ferait bouger les choses ? Étant une firme privée, Bell Canada n'est pas tenue de nous aider. Toutefois, si le fédéral les oblige, ils n'auront pas le choix.

Voici les coordonnées du député fédéral M. Stéphane Lauzon : 505, avenue Bethany, bureau 204, Lachute, Québec, J8H 4A6 | Courriel: Stephane.Lauzon@parl.gc.ca | Téléphone: 450 562-0737 | Télécopieur: 450 562-2527.

### Merci d'être respectueux lorsque vous transmettrez à notre député, monsieur Stéphane Lauzon, votre demande d'intervention immédiate suivante :

- 1. Que le fédéral émette un décret obligeant Bell Canada à coopérer efficacement avec les instances qui sont mandatées pour rendre l'Internet haute vitesse accessible à tous les citoyens de notre MRC;
- 2. Que le gouvernement oblige Bell à émettre une dérogation aux MRC pour que nos installateurs puissent effectuer le travail avec une couverture d'assurances.

Je vous remercie et prenez soin de vous. Ça va bien aller.

Howard Sauvé Maire



Édition mai 2020

### PATRIMOINE: LE PAYSAGE AGRICOLE D'HIER À AUJOURD'HUI

Parmi les éléments qui représentent notre paysage rural de Mille-Isles se retrouvent d'imposantes granges de bois avec leur toit à deux versants. Cette construction traditionnelle tout en longueur,

dont certaines sont surélevées sur un solage de pierre, témoigne un vécu fort intéressant. Vers 1830, à l'arrivée des premières familles d'origine irlandaise, des terres leur ont été offertes, dont plusieurs s'avéraient pentues et rocailleuses. Ces nouveaux arrivants y construisirent leur maison puis des bâtiments pour les chevaux, les vaches et les animaux de basse-cour dans le but d'y faire de l'agriculture. Ils devaient faire « terre neuve », c'est-à-dire abattre et brûler les arbres



ainsi que labourer la terre pour la culture et l'élevage. En 1867, sur le territoire de Mille-Isles, on y comptait 213 lopins de terre, sans pour autant signifier qu'il y avait le même nombre d'agriculteurs puisque quelques familles possédaient plus d'un lopin de terre et que plusieurs terres étaient vacantes en attente de nouvelles familles.

Aujourd'hui, bien que plusieurs terres se soient renaturalisées spontanément, on trouve encore de ces bâtiments,

dont une dizaine sur Tamaracouta sans oublier ceux sur le chemin Black, le chemin Hammond et le chemin de Mille-Isles. Bref, ces fondateurs nous ont laissé un beau patrimoine bâti, et aujourd'hui, certains font partie des éléments d'intérêt et constituent un paysage exceptionnel.

Merci aux propriétaires actuels qui conservent et préservent nos derniers et précieux souvenirs agricoles, car ils font la beauté de notre paysage et la fierté des Mille-Islois.





Page Facebook : Patrimoine bâti Mille-Isles

Ginette Mayer

### **BÉNÉVOLES RECHERCHÉS**

Le patrimoine vous intéresse et vous voulez vous impliquer bénévolement dans votre Municipalité? Le Conseil local du patrimoine, nouvelle forme, cherche des membres intéressés à l'histoire de Mille-Isles. Pour plus d'information, contactez Andrée-Ann LaRocque par courriel à *alarocque@mille-isles.ca* 



## TRAVAUX PUBLICS

### **NETTOYAGE PRINTANIER DES CHEMINS**

Actuellement, une compagnie en sous-traitance procède aux opérations de nettoyage des chemins sur le territoire de la Municipalité de Mille-Isles. Ces opérations requièrent environ deux semaines de travail et permettront de récupérer une partie de la pierre et du sable épandus pendant l'hiver. Pour assurer le bon déroulement des travaux, nous vous demandons de ne pas vous stationner sur les rues afin de réaliser un nettoyage optimal.

### **TERRE DE REMBLAI**

Du remblai, constitué d'un mélange de terre et de roche, peut être distribué gratuitement aux citoyens de Mille-Isles qui en font la demande. Un camion de dix roues effectuera la livraison, sans frais, jusqu'à votre propriété. Les personnes intéressées doivent compléter une demande de certificat d'autorisation remblai / déblais, disponible sur le site Internet de la Municipalité dans la section Urbanisme et Environnement, onglet Urbanisme, sous-onglet Permis et certificats. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à contacter David Roy à *droy@mille-isles.ca* ou au 450 438-2958, poste 2607.



Édition mai 2020

### **ABRI D'AUTO TEMPORAIRE**

Dépêchez-vous de retirer votre abri d'auto temporaire. La date limite était le 1<sup>er</sup> mai pour les démonter (toile et structure).

### **DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS**

Un onglet nommé « COVID-19 » est disponible sur le site Internet de la Municipalité dans la section Loisirs et communauté. Vous y retrouverez des communiqués municipaux et gouvernementaux ainsi qu'une foule de renseignements en lien avec la situation actuelle. Nous aimerions vous informer que d'ici quelque temps, le site Internet subira un rafraichissement. Notre intérêt est de vous permettre de repérer plus facilement l'information recherchée.

De plus, dès que la situation nous le permettra, une section Info-Travaux sera ajoutée. Vous trouverez dans cette page l'information relative aux principaux chantiers en cours sur le territoire, incluant la nature des travaux, les routes alternatives et l'échéancier prévu. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez nous contacter par téléphone au 450 438-2958 et ils nous fera plaisir de répondre à vos questions.

### INTERDICTION DES FEUX À CIEL OUVERT

En appui avec le plan de continuité des opérations de la SOPFEU, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a décidé le 23 avril dernier d'interdire les feux à ciel ouvert afin de préserver la capacité opérationnelle de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) et des différents services incendies municipaux en période de pandémie. Nous vous demandons de respecter cette interdiction.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter le site Internet de la SOPFEU.

### **RESSOURCES OFFERTES**

La Municipalité de Mille-Isles a effectué des appels amicaux aux résidents de plus de 70 ans afin de s'assurer qu'ils connaissent les ressources disponibles pouvant répondre à leurs besoins.

Ces services et ressources ont été ajoutés à la page d'accueil du site Internet de la Municipalité. Nous vous invitons à les consulter puisque certains sont offerts à tous les résidents de Mille-Isles.

Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous renseignerons par téléphone en contactant le 450 438-2958.

### **TAXES MUNICIPALES 2020**

**Premier versement :** 15 mai **Deuxième versement :** 19 juin **Troisième versement :** 18 septembre

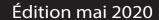
Notez que vous devez prioriser les paiements électroniques, téléphoniques et postaux. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à contacter Chrystine Slight à <u>cslight@mille-isles.ca</u> ou au 450 438-2958, poste 2600.



PATROUILLE CANINE A. ROY 1 800 950-4280

patrouillecanine@hotmail.com

SOS TRAVAUX PUBLIC 1 855 960-0699





Chers citoyennes et citoyens de Mille-Isles,

Afin de vous maintenir informés des différents travaux majeurs relatifs à l'entretien et à la réfection des chemins, la Municipalité de Mille-Isles présente son premier bulletin Info-Travaux.

Tout au long de l'année 2020, des bulletins d'informations offriront des renseignements sur l'avancement des projets et sur les détours de circulation éventuels qui concernent les principaux travaux de réhabilitation des infrastructures routières réalisés sur le territoire. J'ai demandé à notre équipe municipale de vous informer régulièrement sur l'évolution de ces travaux via notre site Internet et notre page Facebook.

Pour débuter, j'ai le plaisir de vous annoncer deux excellentes nouvelles :

- 1. Nous avons reçu une importante subvention du gouvernement provincial qui couvrira 75 % des coûts nécessaires à la réhabilitation du chemin Tamaracouta, entre le chemin Hammond et le chemin de Mille-Isles. Selon notre planification, nous prévoyons d'ailleurs débuter les travaux au cours du mois de mai et entrevoyons compléter le projet en novembre de cette année.
- 2. Dès la fin officielle de la période de dégel, le ministère des Transports du Québec (MTQ) fera d'importants travaux de réfection et de pavage sur le chemin de Mille-Isles, entre notre hôtel de ville et le chemin Cambria. Prendre note que ce chemin est sous la juridiction provinciale du MTQ.

Je sais aussi qu'à court terme, vous subirez probablement quelques inconvénients reliés à ces travaux. Les détours, la poussière, le bruit des équipements lourds et des camions ainsi que la route cahoteuse seront les principaux désagréments. Malheureusement, c'est un passage obligé qui apportera une grande satisfaction tant attendue à l'automne. Ces travaux, qui nécessitent un investissement important, sont financés à 75 % par la subvention provinciale et à 25 % par un règlement d'emprunt qui sera remboursé grâce aux revenus de taxation sur une période de 20 ans. L'avantage d'un règlement d'emprunt est de pouvoir répartir la charge des dépenses sur plusieurs exercices financiers, nous permettant ainsi une plus grande équité intergénérationnelle. Je vous remercie pour votre collaboration et votre patience.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à faire avancer ce projet, particulièrement mon prédécesseur M. Michel Boyer, Mme Agnès Grondin, notre députée provinciale d'Argenteuil, l'équipe de la MRC d'Argenteuil et M. François Bonnardel, le ministre des Transports qui a libéré les fonds nécessaires. Pour ceux qui en doutent encore, 90 % de cette subvention a déjà été remise à la Municipalité et bientôt, vous pourrez constater les changements et le fruit de ce projet.

Je vous remercie.

Howard Sauvé Maire





### CHEMINS TAMARACOUTA ET MILLE-ISLES

Une fois les grands travaux terminés, le chemin Tamaracouta conservera approximativement la même largeur, soit 6,2 mètres avec 0,9 mètre pour chaque accotement. Toutefois, des arbres ont été abattus à plusieurs endroits pour permettre l'aménagement de fossés adéquats. L'emprise de la route étant très étroite, la Municipalité a acquis deux bandes de terrain de 4 mètres de large, appartenant à monsieur Mario Durocher et à Scouts Canada, ce qui permettra de répondre aux besoins de creusage de fossés. Nous les remercions de leur collaboration pour la réalisation de ce projet.

La section du chemin Tamaracouta qui bénéficiera des travaux se situe entre les chemins de Mille-Isles et Hammond. Il représente environ 8,25 kilomètres :

- 3,5 kilomètres seront refaits à neuf en plusieurs sections ;
- 1,75 kilomètres d'asphalte sera conservé et des réparations de fissures et de fossés seront effectués aux endroits requis;
- 3 kilomètres seront réparés en fonction des besoins (enlèvement de la pierre et des souches, remplacement des ponceaux, etc.). Des fossés seront creusés et un nouveau pavé sera posé sur cette longueur.

### Liste des travaux majeurs prévus à Mille-Isles en 2020

| Projet   | Détail   | Échéancier   |
|--|--|--|
| Chemin Tamaracouta<br>(entre les chemins de<br>Mille-Isles et Hammond)             | Élagage :  ✓ Pour les fossés ;  ✓ À certains endroits nécessitant le déplacement du chemin de quelques pieds.  | Avril et mai   |
|  | <ul> <li>✓ Excavation des fossés et des ponceaux;</li> <li>✓ Réparation de route avec une pelle au nordouest du chemin Black;</li> <li>✓ Préparation du site pour l'entreposage de terre.</li> </ul> | Mai et juin  |
|  | <ul> <li>✓ Présence accrue d'équipements simultanément;</li> <li>✓ Broyage de l'asphalte;</li> <li>✓ Réfection des fondations du chemin sur 3,5 kilomètres.</li> </ul>                               | Juillet, août et<br>septembre                              |
|  | La route sera temporairement fermée par sections.  |  |
|  | <ul> <li>✓ Compléter l'excavation ;</li> <li>✓ Étendre la dernière couche de gravier avant l'asphalte ;</li> <li>✓ Asphaltage du chemin.</li> </ul>  | Septembre et octobre                                       |
|  | <ul> <li>✓ Gravier final sur les accotements et les entrées charretières;</li> <li>✓ Installation des glissières de sécurité;</li> <li>✓ Lignage du chemin.</li> </ul>                               | Novembre   |
| Chemin de Mille-Isles<br>(principalement entre<br>les chemins Black et<br>Cambria) | Travaux sous la juridiction du MTQ :  ✓ Retrait de l'asphalte et des roches ;  ✓ Asphaltage.  Fermeture occasionnelle du chemin, vérifier la signalisation.  | Mai, juin et juillet<br>(achèvement vers<br>la mi-juillet) |

Les résidents habitant sur ces chemins pourront toujours avoir accès à leur propriété, sauf dans certains cas particuliers comme le changement d'un ponceau donnant accès à une propriété. Nous vous contacterons si tel est le cas, en temps et lieu, afin de mettre en place des solutions. Pour rejoindre le directeur du Service des travaux publics, Yves Latour, veuillez composer le 450 438-2958 poste 2612.